

PROJET DU SERVICE DE VIE SCOLAIRE 2013-2016

DOMAINES et OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATIONS- INDICATEURS
<p>Pilotage de vie scolaire</p> <p>1- Organiser le service et assurer la cohérence des démarches</p> <p>2- Accompagner les AED dans l'exercice de leurs missions</p> <p>3- Valoriser les compétences acquises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la CPE au recrutement des AED - Accueil et temps d'information à chaque pré rentrée : rappel des missions et du cadre d'exercice, remise des emplois du temps provisoires, définition des fiches de poste pour chacun, remise du vademécum académique, du projet d'établissement et du service, information sur le portail académique AED - Réajustement des EDT des AED en fonction des EDT des élèves et des formations suivies - Présence chaque jour de tous les AED au collège (sauf contrainte majeure : formation, arrêt maladie) - contrôle mensuel des heures effectives des AED - Formation des nouveaux assistants d'éducation 1^{er} contrat) inscrite dans le PAF - Incitation à s'inscrire dans les formations professionnelles. Transmission systématique de la participation à ces formations à la CPE et au chef d'établissement - Réunion de régulation 1/trimestre au regard des objectifs du projet d'établissement - 2 entretiens de positionnement prenant appui sur l'autoévaluation à l'aide d'une grille fournie préalablement 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect au quotidien du cadre réglementaire - Qualité du compte rendu de la formation aux AED - Prise en compte dans la pratique des informations obtenues - Capacités à s'auto évaluer- à dialoguer- à prendre compte des conseils et des préconisations
<p>Respect des règles</p> <p>1- Contribuer à garantir la sécurité des élèves</p> <p>2- Contribuer au respect du règlement intérieur</p> <p>3- Contribuer à l'apprentissage et à la pratique de la citoyenneté : compétences 6 et 7 du socle commun</p>	<p><i>Axe : pédagogie au service de la réussite de tous les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueil et surveillance par la CPE et un AED à l'entrée du collège - surveillance des mouvements des élèves - Accueil des élèves qui n'ont pas de carnets de correspondances (présentés à la première heure du cours du matin) - Contrôle des effectifs à chaque heure du cours par un AED et appel de la famille par le CPE - Signalement systématique du travail non fait des élèves sur Pronote - information des parents dans la journée de l'absence, de l'exclusion du cours - Encadrement des élèves en retenue ou sanctionnés <p><i>Axe : autonomie et responsabilisation des élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vigilance du respect des devoirs et droits des élèves - Réactualisation de la charte de civilité du collégien <p><i>Axe : numérique au service des apprentissages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Usage systématique du numérique par l'élève dans la rédaction de l'incident à l'aide d'une fiche préétablie - Impulsion par la CPE, mise en œuvre et ou co-animation des projets sur l'usage étique des outils numériques 	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité de la surveillance - Qualité de l'encadrement éducatif : posture, langage, relation avec l'élève, réactivité, gestion des incidents et des conflits - Evolution du nombre de retards - Nombre d'incivilités - Nombre de signalements pour absentéisme effectués à la DSDEN - Qualité de l'encadrement et du travail effectué par l'élève puni ou sanctionné - Implication de la vie scolaire dans l'évaluation des compétences des élèves : note de vie scolaire et LPC - Finalisation de la nouvelle charte de civilités

<p>Animation éducative</p> <p>1- Renforcer l'implication de la vie scolaire dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement</p> <p>2- Accompagner les élèves dans leur l'engagement</p> <p>2- Positionner les parents dans le rôle des premiers éducateurs de leurs enfants</p>	<p><i>Axe : pédagogie au service de la réussite de tous les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation de la CPE et des AED dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement, seuls ou avec les professeurs des disciplines y compris avec le professeur documentaliste - Développer la collaboration entre le CDI et la Vie scolaire mise à disposition du fond documentaire dans les salles d'étude, organisation de la permanence au CDI en fonction des possibilités d'accueil (priorité aux élèves avec projet de recherche documentaire) - Renforcement des partenariats (COPsy, équipe médico-sociale) <p><i>Axe : autonomie et responsabilisation des élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation et mise œuvre des élections et de la formation des délégués d'élèves - Mise en œuvre de l'atelier sur la citoyenneté (sens de l'engagement, de la solidarité, du respect...) lors de la journée d'intégration 6^{ème}. - Création du Foyer des élèves <p><i>Axe : ouverture à la culture et au monde</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribution de la VS dans la mise en place des parcours de découverte des métiers et des formations - Dans le cadre du CESC, information et formation des parents sur les problématiques sociétales actuels (usage des réseaux sociaux, harcèlement, conduites addictives...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation effective de la CPE et des AED dans les dispositifs - Nombre d' AED impliqués dans les dispositifs - Nombre d'AED qui accompagnent les sorties pédagogiques - Participation de la CPE aux cellules de veille - Fréquence de réunion avec les délégués et la qualité des comptes rendus écrits et diffusés de ces réunions - Taux de satisfaction des délégués (enquête menée par le CPE) - Implication de la CPE dans l'organisation des stages, dans l'accompagnement des élèves lors des forums et autres manifestations - Nombre de réunions - Taux de participation des parents - Taux de satisfaction des parents (enquêtes proposées par la CPE)
<p>Conseiller technique auprès du chef d'établissement</p> <p>1- Apporter son expertise dans la mise en place de la politique éducative</p> <p>Communication</p> <p>1-Rendre fluide l'information au sein de la communauté éducative</p> <p>2- Développer l'usage du numérique en vue d'une plus grande information et réactivité des acteurs</p>	<p><i>Axe : pédagogie au service de la réussite de tous les élèves</i></p> <p><i>Axe : autonomie et responsabilisation des élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réunion de direction élargie hebdomadaire - Participation au recrutement des AED - Bilan trimestriel commenté et formalisé sur la VS (absences, punitions, sanctions, climat scolaire) - Bilan annuel commenté et formalisé sur la VS (données chiffrées et analyse quantitative) présenté au CA au regard des objectifs du projet d'établissement <p><i>Axe : pédagogie au service de la réussite de tous les élèves</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'interne du service VS : information en continue sur les élèves - En direction des enseignants : temps d'information et de régulation avec les Professeurs Principaux - En direction des élèves : explicitation des mesures éducatives, médiation - En direction du CE : information sur les élèves et les projets envisagés, communication pour validation des EDT et des fiches postes des AED, communication des heures effectives des AED - En direction des familles : rencontre des familles dans le cadre du suivi individuel et collectif <p><i>Axe : numérique au service des apprentissages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - communication sur les projets éducatifs sur e-lyco 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation de la CPE aux réunions de la direction et dans les instances de l'établissement - Qualité et régularité des documents transmis - A l'interne du service VS : utilisation des outils numériques pour le suivi individuel et collectif de élèves